PNiN
Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

Bulletin d' information sur la nutrition

N° 04 JUILLET-SEPTEMBRE 2023

MALNUTRITION AIGUE GLOBALE

Cinq communes à fort défis sécuritaire ont atteint le seuil de prévalence très élevée

Sommaire

Editorial

Intégration de la nutrition dans les politiques sectorielles : un levier pour booster les indicateurs ...03

Actualités

Cadres de concertations en nutrition : les parties prenantes s'approprient le guide d'organisation.....04

Financement de la nutrition : les acteurs renforcent leurs compétences en plaidoyer.....05

Mouvement SUN : les réseaux font le point de leurs actions.....06

Substituts du lait maternel : le contenu du décret dévoilé aux hommes de médias 07

Chiffres clés

Malnutrition aigüe globale : cinq communes à fort défis sécuritaires ont franchi le seuil de prévalence très élevée 08

Focus

Mise en œuvre du PSMN : plus de 6 000 vies à sauver à l'horizon 2024 09

Focus

Revue à mi-parcours du Plan stratégique Multisectorielde Nutrition : un bilan jugé satisfaisant..10

Note politique

Impact de la sous nutrition : le Burkina Faso perd 409 milliards de CFA par an 11

Directrice de Publication

Dr Ella COMPAORE

Co-Directeur de Publication

Boureima OUEDRAOGO

Rédacteur en chef

Issa OUATTARA

Comité de rédaction

Kassoum SORI
Sery BAOULA
Ibrahim BAYILI
Abel AZONHANDE
Yacouba GNISSIEN
Mouonkoun DABIRE
Estelle BAMBARA
Paulin KAHOUN
Gildas OUEDRAOGO
Josiane SAWADOGO
Daniel OUEDRAOGO
Pascal NAKELSE
Soimbou ZERBO
Karim COMPAORE
Ousmane OUEDRAOGO
Rodrigue KOUAME
Anthony BELEM
Thierry COULIBALY

Conception

Andy Moussa BAMBA

EDITORIAL

Intégration de la nutrition dans les politiques sectorielles
Un levier pour booster les indicateurs

En adoptant la Politique nationale multisectorielle de nutrition (PNMN) le 03 juin 2020, le Burkina Faso a franchi une étape importante dans la gouvernance en matière de nutrition. Le pays a amorcé la prise en compte de l'approche multisectorielle dans la lutte contre la malnutrition conformément à la vision du Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) ou le Mouvement de renforcement de la nutrition. L'un des défis dans la mise en œuvre de cette politique demeure son appropriation par les différents secteurs.

C'est ce à quoi s'est attelé le Secrétariat technique chargé de la multisectorialité pour la nutrition (ST-Nut) avec le concours de l'ensemble des acteurs. Ainsi, de nombreux cadres de dissémination ont été organisés aussi bien au niveau central que déconcentré.Pour l'atteinte des objectifs, il appartient à chaque secteur de jouer sa partition en mettant en œuvre ses interventions conformément au plan stratégique multisectoriel de nutrition et le cadre commun des résultats. Certes, des efforts sont consentis par les différents secteurs pour mettre en œuvre l'agenda de la nutrition mais de nombreux défis restent à relever.

Pour y parvenir, le guide d'intégration de la nutrition dans les plans et politiques sectoriels apparait comme une boussole pour orienter les parties prenantes. Il passe en revue les différentes étapes du processus pour prendre en compte la nutrition dans les documents stratégiques, les actions concrètes et efficientes et les indicateurs pertinents pour chaque secteur.

C'est le lieu de saluer cette synergie collaborative des secteurs engagés dans l'approche multisectorielle de lutte contre la malnutrition qui a permis d'engranger des acquis. Nous devons maintenir cette dynamique car c'est ensemble que nous parviendrons à améliorer les indicateurs de nutrition au Burkina Faso.

Dr Ella COMPAORE

Secrétaire Technique chargée de la multisectorialité pour la Nutrition

Point focal SUN

Cadres de concertations en nutrition

Les parties prenantes s'approprient le guide d'organisation

Le Secrétariat Technique chargé de la multisectorialité pour la nutrition (ST-Nut) a organisé les 7 et 8 septembre 2023 à Ouagadougou, un atelier de dissémination du guide portant organisation du Conseil national pour la nutrition et des Conseils régionaux de nutrition. Cette rencontre a servi de cadre pour présenter le contenu du guide aux participants et recueillir leurs suggestions.

Cet atelier a permis aux acteurs et secteurs contributeurs à la nutrition de s'approprier le contenu du guide afin de garantir une organisation harmonieuse des sessions du Conseil national pour la nutrition (CNaN) et des Conseils régionaux de nutrition (CRN). Le constat qui se dégage, est que le fonctionnement de ces cadres de concertations laisse entrevoir des difficultés.

Les participants ont recommandé l'élaboration d'un canevas de rapportage

En effet, plusieurs régions ne parviennent pas à tenir régulièrement leurs instances pour diverses raisons. Il s'agit entre autres de l'insuffisance dans la coordination, le contenu des sessions notamment la collecte des données statistiques et la faible mobilisation des parties prenantes.

A la faveur de cet atelier, des suggestions et recommandations ont été formulées dont la prise d'arrêté pour la nomination des membres du comité technique et l'élaboration d'un canevas de rapportage des sessions à tous les niveaux.

Comité de rédaction

Le contenu du guide a été présenté aux participants

Financement de la nutrition

Les acteurs renforcent leurs compétences en plaidoyer

Le Secrétariat Technique chargé de la multisectorialité pour la nutrition (ST-Nut) en collaboration avec GIZ a organisé du 28 août au 1er septembre 2023 à Ouagadougou, un atelier de formation en plaidoyer au profit des acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition.

Les participants sont désormais aptes à faire de meilleurs plaidoyer en faveur de la nutrition

Les acteurs de la plateforme multisectorielle se sont essayés à la pratique du plaidoyer budgétaire à travers des exercices

Une quarantaine d'acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition ont bénéficié de ce renforcement de capacités sur les techniques de plaidoyer et de communication. Cinq jours durant, ils se sont familiarisés aux notionsde plaidoyer, de modes d'actions, d'élaboration d'une - stratégie de mobilisation de ressources, de plaidoyer budgétaire et d'écriture de la note politique.

Cette formation a permis aux acteurs de la plateforme d'acquérir les rudiments nécessaires pour un meilleur plaidoyer auprès des décideurs pour la prise en compte de la nutrition dans les actions de financement. Ce qui contribuera à la mise en œuvre du plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN).

Comité de rédaction

Le plaidoyer est un ensemble d'activités organisées visant à influencer les politiques et les pratiques des gouvernements et des autres institutions afin d'obtenir des changements durables.
Il consiste à :

Permettre aux personnes de s'exprimer sur les problèmes qui les affectent.

Recueillir des faits probants sur ce qui doit changer et sur la manière dont ce changement peut se produire.

Mettre en œuvre un changement positif dans la société vers davantage de justice sociale et d'égalité.

Influencer les personnes de pouvoir et changer leur manière de penser et d'agir.

Mouvement SUN

Les réseaux font le point de leurs actions

Les réseaux membres du mouvement Scaling up nutrition (SUN) font le bilan de leurs activités conformément à leur plan d'actions. C'était au cours d'un atelier organisé par le Secrétariat Technique chargé de la multisectorialité pour la Nutrition (ST-Nut) du 13 au 15 septembre 2023 à Ouagadougou.

Les différents réseaux SUN ont dressé leur bilan

Chaque réseau SUN a fait le point des réalisations de son plan d'action au cours de cet atelier. Ils ont aussi présenté les difficultés ou contraintes rencontrées notamment l'insuffisance de ressources financières et proposé des perspectives.

La rencontre a également servi d'occasion pour renforcer les capacités des acteurs des différents réseaux sur la stratégie de mobilisation de ressources.

Cette formation a permis à chaque réseaux d'identifier les potentiels donateurs pour le financement de ses activités.

En rappel, le Burkina Faso a adhéré en 2011 au mouvement SUN avec la création des différents réseaux à savoir le Réseau du secteur académique pour la nutrition (RECANUT), le Réseau de la société civile pour la nutrition (RESONUT), le Réseau du secteur Privé pour la nutrition (RAPNUT), le Réseau des parlementaires pour la sécurité nutritionnelle (REPASEN), le Réseau des Nations Unies et le Réseau des donateurs. Ces réseaux contribuent fortement à la lutte contre la malnutrition aussi bien au niveau opérationnel que stratégique.

Comité de rédaction

Substituts du lait maternel

Le contenu du décret dévoilé aux hommes de médias

Le secrétariat technique chargé de la multisectorialité pour la nutrition associe les journalistes et communicateurs à la diffusion à grande échelle du décret portant réglementation de la commercialisation des substituts du lait maternel (SLM). Il a organisé du 10 au 12 juillet 2023 à Koudougou un atelier de dissémination du décret au profit d'une quarantaine de journalistes et communicateurs.

L'allaitement est fondamental pour la survie de l'enfant car il prévient les maladies d'une part et favorise son développement intellectuel et ses capacités d'apprentissage d'autre part. C'est pourquoi, la protection et la promotion de l'allaitement doivent donner lieu à la mise en place de mécanismes efficaces, notamment des directives juridiques, des attitudes, des valeurs sociales et des services de soins de santé qui l'encouragent. En effet, le décret portant réglementation de la commercialisation des SLM interdit toutes publicités sous fond d'allégations nutritionnelles conférant à certains produits ayant les mêmes valeurs nutritives que le lait maternel.

Les hommes de médias se sont engagés à mieux divulguer le contenu du décret SLM

L'objectif de cet atelier est d'outiller les journalistes et communicateurs sur le contenu du décret et ses arrêtés d'application pour une meilleure vulgarisation auprès des populations.

L'occasion a été saisie pour présenter le processus de gestion - des intrants nutritionnels et les mesures prises contre leurs ventes illicites. A l'issue de l'atelier, les journalistes et communicateurs se sont engagés à jouer leur partition pour une meilleure application du décret et une bonne gestion des intrants nutritionnels.Notons que le décret portant réglementation de la commercialisation des SLM a été adopté en mars 2021.

Comité de rédaction

La dissémination du décret a concerné également les acteurs de la santé au niveau déconcentré à travers des ateliers qui se sont déroulés du 24 au 28 juillet 2023. Cette dissémination s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne de vulgarisation du contenu dudit décret.

CHIFFRES CLES

Malnutrition aigüe globale

Cinq communes à fort défis sécuritaire ont atteint le seuil de prévalence très élevée

L'enquête nutritionnelle selon la méthodologie SMART rapid (développée pour évaluer de façon rapide la situation nutritionnelle des populations vulnérables dans des contextes d'urgence) a été réalisée en juillet 2023. Elle a concerné (19) localités des six (6) régions à défi sécuritaire, à savoir la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, le Centre-Nord, l'Est, le Nord et le Sahel.

Sur les 19 communes enquêtées, la prévalence de la malnutrition aiguë globale varie de 5,5% (Ouargaye) à 22,6% (Tougouri). Seize (16) communes sont en situation d' urgence, avec des prévalences MAG élevées et très élevées (supérieur à 10 %). Onze (11) communes ont des prévalences comprises entre 10 et 15% et 5 ont franchi le seuil de prévalence très élevée (supérieur à 15%) selon les standards de l'OMS à savoir Tougouri (22,6%), Matiacoali (17,3%), Dédougou (16,3%), Gayéri (15,4%) et Nouna (15,4%). Seulement les communes de Ouargaye (5,5%), de Pama (9,7%) et de Titao (9,3%) présentent une situation modérée de MAG (prévalence comprise entre 5 et 9%). Toutes les communes enquêtéesprésentent une situation au moins précaire. Les populations déplacées présentent une situation globalement plus à risque que celles des populations hôtes.

L'accessibilité limitée à certaines localités, le dysfonctionnement de certaines formations sanitaires et des marchés, la faible disponibilité des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement, sont autant de facteurs qui pourraient expliquer les taux élevés de malnutrition aigüe chez les enfants. Selon le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, en juillet 2023, environ 724 formations sanitaires sont fermées ou fonctionnent à minima, privant ainsi plus de 3,5 millions de personnes dede soins de santé et de nutrition.

Comité de rédaction

Tableau S1 : Répartition des localités/communes enquêtées selon le niveau de malnutrition aigüe globale et le statut de résidence, SMART rapide, Burkina Faso, Juillet 2023

COMMUNE/SITE	HÔTE	PDI	TOTAL
	Malnutrition aigüe globale (z-scores<-2 et/ou œdèmes)	Malnutrition aigüe globale (z-scores<-2 et/ou œdèmes)	Malnutritio aigüe globale (z-scores<-2 et/ou œdèmes)
	%	%	%
BANI	10.3	-	10.4
BOURZANGA	13.8	15.9	14.5
GORGADJI	14.2	-	13.6
DEDOUGOU	13.9	20.8	16.3
DJIBO	10.2	10.2	10.2
DORI	12.0	-	14.4
GAYERI	17.3	-	15.4
GOROM-GOROM	13.0	-	14.0
KAYA	12.1	15.1	13.0
KOMPIENGA	11.6	-	12.0
MATIACOALI	17.4	17.3	17.4
NOUNA	12.8	-	15.4
OUAHIGOUYA	9.8	11.7	10.5
OUARGAYE	6.4	-	5.5
PAMA	9.0	11.1	9.7
PISSILA	9.1	14.7	11.2
SEGUENEGA	13.8	14.1	13.9
TITAO	8.9	10.0	9.3

Tableau S2 : Répartition des localités/communes enquêtées selon le niveau de malnutrition aigüe sévère et le statut de résidence, SMART rapide, Burkina Faso, Juillet 2023

COMMUNE/SITE	HÔTE	PDI	TOTAL
	Malnutrition aigüe sévère (z-scores<-3 et/ou œdèmes)	Malnutrition aigüe sévère (z-scores<-3 et/ou œdèmes)	Malnutritio aigüe sévère (z-scores<-3 et/ou œdèmes)
	%	%	%
BANI	3.3	-	2.7
BOURZANGA	2.6	3.7	3.0
GORGADJI	4.0	-	3.7
DEDOUGOU	4.1	7.8	5.4
DJIBO	1.5	2.4	1.8
DORI	2.4	-	3.3
GAYERI	2.3	-	2.4
GOROM-GOROM	2.7	-	3.3
KAYA	1.9	3.6	2.4
KOMPIENGA	3.6	-	3.7
MATIACOALI	4.1	3.3	3.8
NOUNA	3.6	-	3.8
OUAHIGOUYA	2.1	1.7	1.9
OUARGAYE	0.6	-	0.8
PAMA	0.8	2.4	1.4
PISSILA	0.7	3.2	1.6
SEGUENEGA	2.3	1.2	1.9
TITAO	0.5	2.2	1.1
TOUGOURI	6.5	-	5.5

Classification de l'état nutritionnel d'une population selon la prévalence de la malnutrition aigüe globale (% d'enfants avec P/T<-2z-score et/ou œdèmes), OMS 2018)

Niveaux de prévalence	Malnutrition aigüe Globale (MAG)
Très faible	<2,5%
Faible	2,5 à 5%
Modéré	5 à 9 %
Elevé	10 à 14%
Très élevé	15% ou +

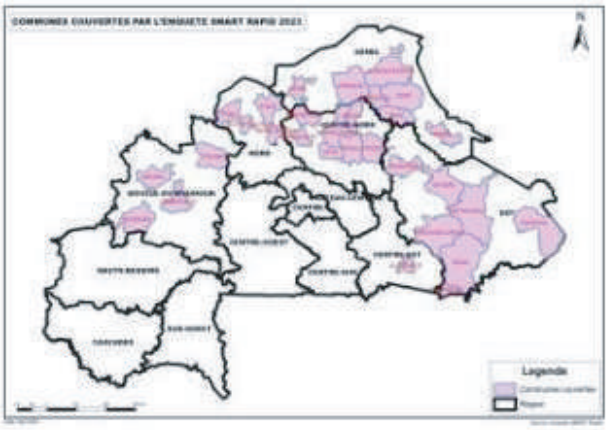

Mise en œuvre du PSMN

Plus de 6 000 vies à sauver à l'horizon 2024

Le Burkina Faso dispose depuis juin 2020, d'une Politique nationale multisectorielle de nutrition (PNMN) 2020-2029. Cette politique est opérationnalisée à travers un Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2020-2024 (PSMN). La mise en œuvre de certaines interventions ciblées dans ce PSMN permettra d'éviter près de 8 000 cas de malnutrition chronique et de sauver plus de 6 000 vies chez les enfants de moins de cinq ans selon l'analyse faite à travers l'outil LiST « vies sauvées » intitulé : évaluation de l'impact de l'atteinte des cibles des interventions nutritionnelles du PSMN 2020–2024.

La mise en œuvre du Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN) 2020 - 2024, permettra d'éviter 7 815 enfants de moins de cinq ans de la malnutrition chronique et de sauver 6 478 vies de la même cible au Burkina Faso. En conséquence, le taux de mortalité infanto-juvénile qui était de 88 pour 1000 naissances vivantes en 2020 passera à 84 en 2024, soit une baisse globale de 4 points. Ces prévisions ont été faites à l'aide de l'outil Lives Saved Tool « vies sauvées » (LiST).

L'atteinte des objectifs du PSMN nécessite la mise en œuvre de certaines interventions à fort impact. Il s'agit d'abord, des pratiques d'alimentation appropriées à l'âge qui constituent un des facteurs essentiels qui déterminent l'état nutritionnel chez les enfants. En outre, l'assainissement de base se présente comme un autre facteur majeur de la malnutrition chronique.

De ces interventions à fort impact, s'ajoutent la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère, les soins prénatals et postnatals, etc. Le coût prévisionnel des interventions est estimé à 101,4 milliards de FCA sur les cinq ans de mise en œuvre du plan stratégique.

Comité de rédaction

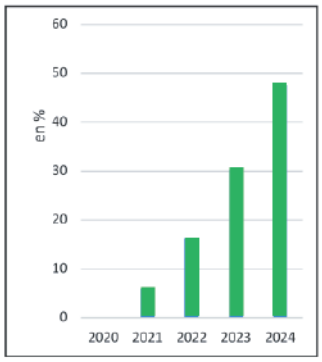

Figure 4 : répartition des cas de malnutrition chronique évités de 2020 à 2024

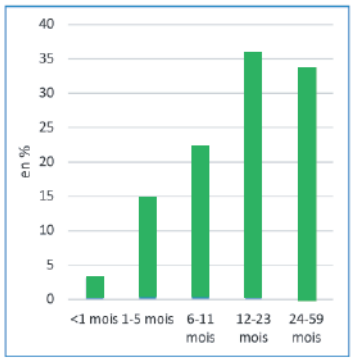

Figure 5 : répartition des cas de malnutrition chronique évités selon l'*âge à 2014*

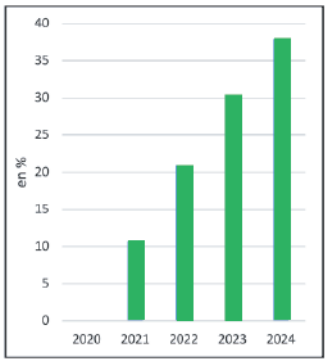

Figure 6 : Répartition des cas de vies sauvées de 2020 à 2024 (%)

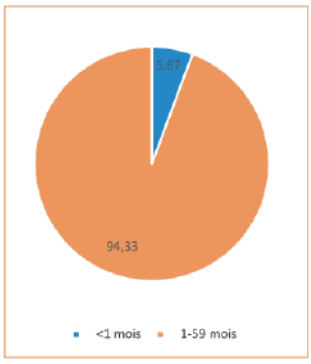

Figure 7 : répartition des cas de vies sauvées selon l'âge (%)

Tableau V : Evolution du nombre de cas de malnutrition chronique évités entre 2020-2021 selon la tranche d'âges (en mois)

Tranches d'âges (mois)	2020	2021	2022	2023	2024	Ensemble
< 1	0	26	50	72	92	240
1-5	0	125	241	346	442	1 154
6-11	0	188	361	519	662	1 730
12-23	0	120	528	906	1 248	2 802
24-59	0	0	85	521	1 283	1 889
Ensemble	0	459	1 265	2 364	3 727	7 815

Tableau VI : Nombre de vies sauvées chez les enfants de 0 à 59 mois entre 2020-2024

Tranche d'âges	2020	2021	2022	2023	2024	Ensemble
< 12 mois	0	40	77	110	140	367
12-59 mois	0	655	1 279	1 860	2 317	6111
Ensemble	0	695	1356	1970	2457	6478

Revue à mi-parcours du Plan Stratégique Multisectoriel de Nutrition

Un bilan jugé satisfaisant

Le Burkina Faso a adopté en juin 2020 la Politique nationale multisectorielle de nutrition (PNMN) 2020-2029. Cette politique est assortie d'un Plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN) 2020-2024 et d'un Plan de suivi-évaluation afin d'examiner les résultats, les interventions et les impacts attendus. Elle constitue le référentiel en matière de nutrition au Burkina Faso.

Au cours des trois années de mise en œuvre de ce PSMN, 1281 activités ont été planifiées dont 894 réalisées soit un taux d'exécution brute de 69,8%. Pour ce qui est de l'exécution financière les taux de mobilisation, d'allocation et d'absorption financière sont respectivement de 102,39%, 99,70%, 97,52%. La performance financière quant à elle est de 99,56%. Ces résultats sont jugés satisfaisant par l'ensemble des acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition qui ont participé à l'exercice.

Ce rapport a par ailleurs fait des recommandations pour permettre d'améliorer la mise en œuvre du PSMN jusqu'à l'échéance afin d'amorcer l'atteinte des cibles assignées. Il s'agit entre autres d'actualiser le PSMN, de réaliser le plan de travail annuel budgétisé, de réaliser des revues annuelles de prendre en compte le contexte d'urgence dans les prévisions, de mobiliser davantage les ressources pour soutenir le relèvement des personnes vulnérables et enfin d'optimiser l'utilisation des ressources pour l'atteinte des cibles.

Conformément au dispositif institutionnel de suivi-évaluation, la revue à mi-parcours est réalisée pour mesurer les progrès vers l'atteinte des objectifs, tirer les leçons et déterminer les interventions pertinentes par rapport aux défis majeurs et aux objectifs prioritaires de la PNMN. Cette revue a été réalisée dans une approche participative associant principalement les secteurs clés de la plateforme multisectorielle de - de nutrition et les partenaires techniques et financiers.

Il faut noter que le plan stratégique est articulé autour de cinq axes stratégiques, à savoir la réduction de la sous-nutrition, la réduction des carences en micronutriments, le renforcement de la lutte contre la surnutrition et les maladies chroniques non transmissibles liées à la nutrition, le renforcement de la sécurité sanitaire des aliments et l'amélioration de la gouvernance en matière de nutrition.

Comité de rédaction

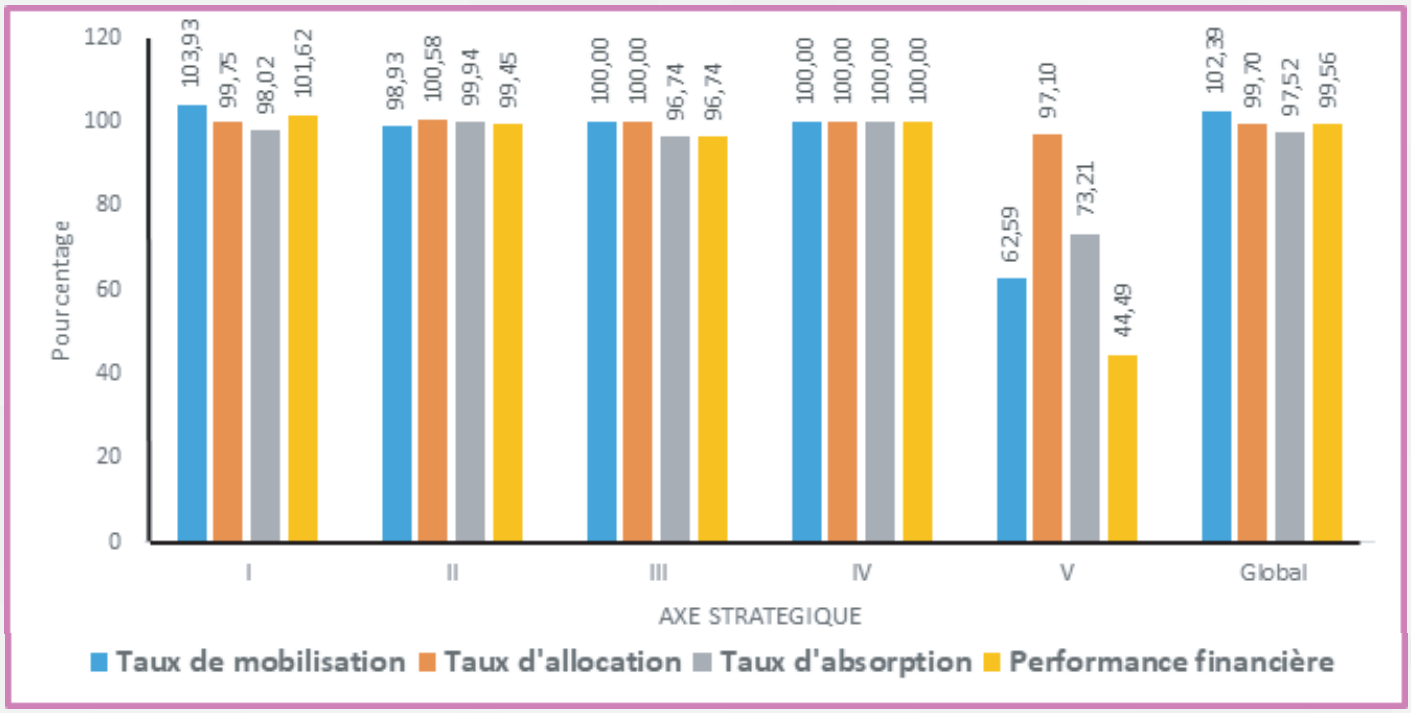

Taux de mobilisation, d'allocation, d'absorption et de performance financière par axe stratégique du PSMN de 2020-2022

NOTE POLITIQUE

Impact de la sous nutrition

Le Burkina Faso perd 409 milliards de CFA par an

Au Burkina Faso, les ressources publiques allouées à la nutrition sont insuffisantes. En plus, les cas de malnutrition augmentent et les besoins financiers pour répondre à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations sont importants, d'où la nécessité de ne pas baisser la garde. En effet, conformément aux engagements pris par le gouvernement lors du sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance en 2021, il y a une nécessité d'accroitre les ressources publiques affectées à la nutrition afin d'améliorer la situation nutritionnelle au Burkina Faso.

Pourquoi investir dans la nutrition ?

La malnutrition est un obstacle au développement humain. L'investissement dans la nutrition apporte au pays de nombreux bénéfices aussi bien sur le plan social qu'économique. En effet, selon l'étude sur le coût de la faim réalisée en 2012, « en investissant 1 dollar dans la nutrition, on fait une économie de 16 dollars ». Cette même étude montre que « la sous nutrition au Burkina Faso coûte plus de 409 milliards de Francs CFA par an, soit une perte de 7,7% du produit intérieur brut (PIB) ».

Situation nutritionnelle peu reluisante

La situation nutritionnelle au Burkina Faso est préoccupante. Selon l'enquête nutritionnelle nationale réalisée en 2021, 1 enfant sur 10 souffre de malnutrition. De plus, sur la période de mars à mai 2023, il ressort que 2 195 000 personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle selon les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé.

Effort de financement mais de nombreux défis restent à relever

Sur la période 2019-2021, le budget de l'Etat alloué à la nutrition était de 1,72%, soit un montant de 125,67 milliards (FCFA), alors que le gouvernement s'est engagé à affecter au moins 3 % du budget de l'Etat à la nutrition d'ici à 2024. Il y a donc urgence d'agir pour accroitre les ressources publiques allouées au financement de la nutrition pour sauver des vies et améliorer les conditions socio-économiques des populations.

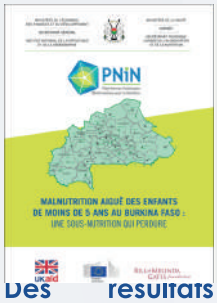

Des résultats probants du financement de la nutrition

L'accroissement des allocations s'accompagne d'une baisse des indicateurs de malnutrition chronique, aiguë et de l'insuffisance pondérale.

Il faut agir !

L'augmentation des ressources publiques allouées aux dépenses relatives à la nutrition impacte positivement le développement socio-économique du pays. D'où l'intérêt d'affecter davantage de ressources à travers l'augmentation du financement public à la nutrition.

Tous les secteurs ministériels doivent accorder plus d'intérêt à la budgétisation et à la réalisation d'activités sensibles à la nutrition. Cela pourrait contribuer à augmenter les ressources budgétaires allouées à la nutrition pour atteindre l'engagement relatif à l'allocation de 3 % du budget national au financement de la nutrition dès 2025.

Comité de rédaction

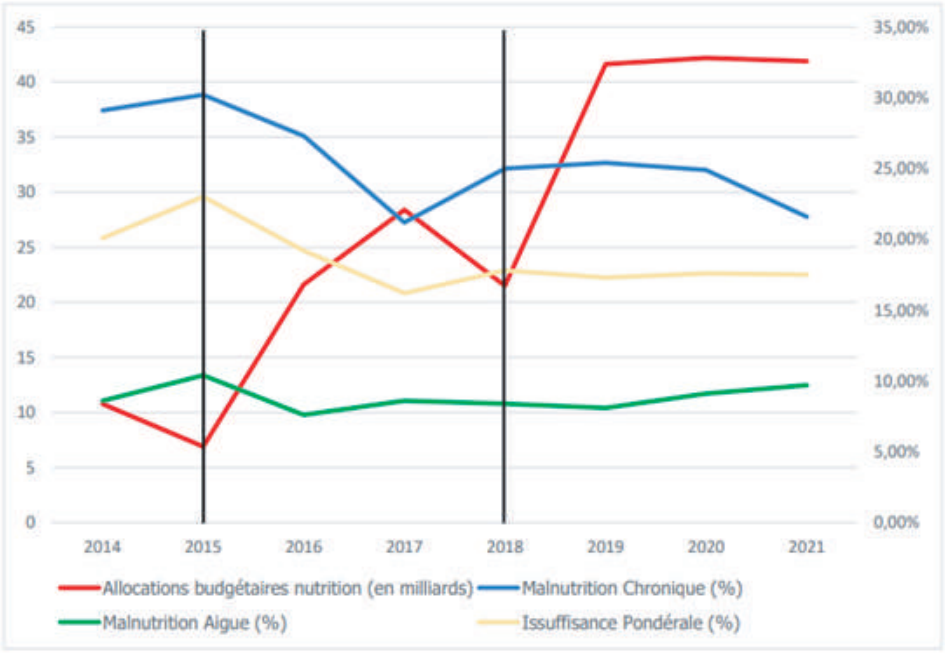

Évolution comparée des allocations budgétaires et des indicateurs de nutrition

Rétrouvez -nous sur notre plateforme

www.nutrition.bf

Adresses de la structure
Avenue Pascal ZAGRE,
Ouaga 2000,Ouagadougou
Burkina Faso
Tél.**+226 25 49 85 02**
Email: **insd@insd.bf**

Réjoignez nous sur :
Facebook.com / PNIN
www.nutrition.bf
Twitter : @pnin_bf
LinkedIn : LinkedIn.com/pnin